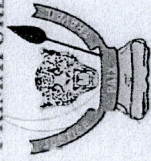


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMAIRE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 009/2024

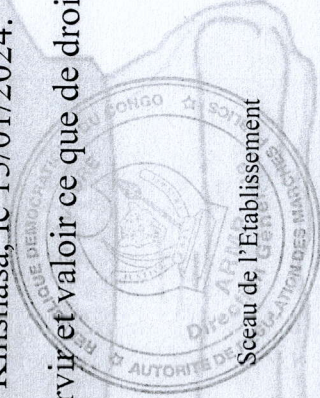
A L'ETABLISSEMENT RAYHAN IT-COM.

Après avoir reçu le contrat du marché n° DAO N° CNSS/DG/CGPMP/002/INF/2021, conclu avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale « CNSS », pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre cent onze mille six cent soixante (USD 411 660) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux mille huit cent quatre-vingt-un, soixante-deux centimes (USD 2 881,62).

Fait à Kinshasa, le 15/01/2024.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général *ad*

Benoit Kolibari Kolombe